



OFFICIEL

Selon le droit, le chancelier fait savoir que par décision de S. Exc. Mgr l'Archevêque d'Avignon :

- Mesdames Marta Pop et Maïna Masson-Lautier et Monsieur Vincent Faure ont été nommés membres de la Commission diocésaine d'Art sacré pour 5 ans, par décret du 8 décembre ;
- Monsieur l'abbé Daniele Tedesco a été autorisé à s'absenter pour une période de sept mois, du 4 janvier au 31 juillet 2024 afin de poursuivre des études, par rescrit du 8 décembre ;
- Monsieur l'abbé Julien-Paul Sobas a été nommé administrateur des paroisses de Sorgues et de Vedène pendant l'absence de Monsieur l'abbé Tedesco, du 4 janvier au 31 juillet 2024, par décret du 8 décembre ;
- Monsieur l'abbé Bruno Gerthoux a été nommé référent diocésain pour les Etats Généraux du Patrimoine par décret du 8 décembre.

A Avignon, le 15 décembre 2023

Par mandement, le chancelier